Parlement francophone bruxellois

(Assemblée de la Commission communautaire française)



16 janvier 2019

SESSION ORDINAIRE 2018-2019

PROPOSITION DE RÉSOLUTION

visant à promouvoir une nuit annuelle des sports en Région bruxelloise

déposée par M. Alain COURTOIS, Mme Dominique DUFOURNY, M. David WEYTSMAN, Mme Jacqueline ROUSSEAUX et M. Abdallah KANFAOUI

DÉVELOPPEMENTS

En matière de politiques sportives, les stratégies du Collège de la Commission communautaire française ont clairement été établies depuis le début de la législature en vue de renforcer l'accessibilité du sport pour tous, d'améliorer la cohésion sociale ainsi que l'émancipation et d'inciter autant que possible les Bruxellois et Bruxelloises à se livrer à une activité sportive régulière.

La Commission communautaire française a donc érigé au rang des priorités quatre axes fondamentaux pour renforcer l'accès au sport dans la capitale; la promotion du sport, le Sport Senior et le Sport Santé, le Sport et la lutte contre l'exclusion sociale et, enfin, le Sport, l'éducation et le fair-play.

L'axe relatif à la promotion du sport doit permettre la participation du plus grand nombre de Bruxellois, notamment via une mise en lumière des offres sportives bruxelloises existantes. L'axe relatif au Sport Senior et Sport Santé a pour ambition, via un encadrement et une pratique adaptés, de rappeler les bienfaits du sport sur la santé, indépendamment de l'âge ou de la condition de l'intéressé. Le troisième axe, relatif à la lutte contre l'exclusion sociale, permet de déployer au sein des clubs sportifs des mécanismes et leviers spécifiques pour que les difficultés financières des citoyens ne soient pas un frein à la pratique d'un sport. Enfin, l'axe relatif à l'éducation et au fair-play vise à promouvoir et rappeler, au moyen de projets éducatifs divers, les valeurs éthiques telles que le respect et le fair-play qui caractérisent le sport.

De même, divers appels à projets ont été pilotés par la Commission communautaire française durant cette législature au bénéfice de publics spécifiques. C'est par exemple le cas de l'appel à projets Handisport ou Sport au féminin.

Par ailleurs, différentes initiatives ont été portées depuis 2015 par le Collège en vue d'apporter un soutien inconditionnel au fonctionnement de clubs sportifs et d'améliorer la visibilité de pratiques sportives innovantes ou émergentes.

À titre informatif, le Parlement régional, également compétent en matière de politiques sportives, a traduit ces différentes priorités par un investissement important dans les infrastructures sportives communales et dans la poursuite du développement d'infrastructures de proximité dans l'ensemble de la capitale.

À titre d'exemple, de 2015 à 2017, 67 initiatives locales visant à la création ou à la rénovation de petites infrastructures sportives en libre accès ont été soutenues par la Région pour un montant global de 3,56 millions d'euros. De même, un budget de 46 millions d'euros a été engagé pour le triennat 2018-2020 pour inciter les communes à introduire divers projets de construction, de rénovation, d'extension ou d'acquisition d'infrastructures.

Pourtant, force est de constater que, à l'heure actuelle et nonobstant les efforts consentis par les autorités publiques, les Bruxellois restent trop peu égaux face à l'accès au sport ou à la pratique de certaines disciplines sportives et restent trop peu informés des disciplines, des opportunités ou des offres sportives existantes sur le territoire bruxellois.

Ainsi, portée par la Ville de Bruxelles chaque année depuis l'année 2017 dans une ambiance festive et conviviale, l'organisation de la Nuit du Sport a permis à de multiples disciplines sportives et à de nombreux clubs sportifs d'être, dans la capitale, davantage visibles pour le grand public.

Ce même objectif a été poursuivi par le Collège de la Commission communautaire française dans le cadre d'un partenariat avec l'ADEPS qui s'était scellé à l'occasion de l'organisation de la semaine européenne du Sport et durant laquelle des initiations diverses et autres démonstrations (de « parkour », « freerunning », « ultimate frisbee », skateboard, BMX, trottinette, haltérophilie, aviron, etc.) avaient été présentées.

À cet égard et vu les responsabilités et compétences exercées par la Commission communautaire française dans les matières relatives au sport, la présente proposition de résolution entend impulser une synergie nouvelle dans le but d'organiser une Nuit des Sports à l'échelle de l'ensemble du territoire bruxellois.

PROPOSITION DE RÉSOLUTION

visant à promouvoir une nuit annuelle des sports en Région bruxelloise

Le Parlement francophone bruxellois,

- A. Considérant les compétences et les responsabilités du Collège de la Commission communautaire française en matière de promotion du sport dans la capitale;
- B. Considérant les objectifs et priorités du Collège de la Commission communautaire française qui ont été définis en vue de renforcer l'accessibilité au sport pour tous, indépendamment du revenu ou de la condition (financière, physique ou de santé) des individus;
- C. Considérant les priorités du Collège de la Commission communautaire française en termes de cohésion sociale, d'émancipation, de bien-être des citoyens et de promotion du sport pour la santé;
- D. Considérant les quatre axes stratégiques établis par la Commission communautaire française autour de la pratique régulière d'une activité sportive;
- E. Considérant le rôle central du sport, via les valeurs qu'il véhicule, en matière d'émancipation, de cohésion sociale, de santé publique et de bien-être des citoyens bruxellois;
- F. Considérant l'appui du Collège de la Commission communautaire française au tissu associatif et aux acteurs et projets sportifs qui permettent d'animer et d'améliorer la qualité de vie des citoyens bruxellois:
- G.Considérant le succès rencontré par la Nuit des Sports organisée chaque année par la Ville de Bruxelles;
- H. Considérant la précédente participation de la Commission communautaire française à l'organisation, aux côtés de l'ADEPS, de la Semaine européenne du Sport;

Invite les Membres du Collège de la Commission communautaire française à :

- Mener une concertation avec tous les niveaux de pouvoir compétents en Région bruxelloise en matière de politiques sportives, en particulier le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale et les communes, afin de porter, conjointement, l'organisation annuelle d'une Nuit des Sports dans les 19 communes de la Région bruxelloise;
- Dresser un cadastre de tous les partenaires potentiels compétents en matière de sport, qu'ils soient institutionnels, locaux, issus du secteur associatif ou privé, susceptibles de participer à l'organisation d'une Nuit des Sports à l'échelle du territoire régional et qui serait reconduite chaque année;
- Identifier les pratiques sportives innovantes, émergentes et peu ou mal connues du public et s'assurer que ces disciplines soient représentées lors de la Nuit des Sports annuelle;
- Actionner le travail de planification et d'organisation nécessaire à la tenue d'un tel événement et dégager les moyens budgétaires suffisants pour ce faire:
- Identifier et communiquer, lors de l'événement, les pratiques sportives les plus adaptées aux publics plus fragilisés;
- Inciter chaque club sportif local et chaque fédération sportive présents dans la capitale à participer à la Nuit des Sports sous forme de soirée « portes ouvertes », de démonstrations ou d'ateliers d'initiation à la pratique sportive concernée.

Alain COURTOIS
Dominique DUFOURNY
David WEYTSMAN
Jacqueline ROUSSEAUX
Abdallah KANFAOUI